



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2017-032

PUBLIÉ LE 30 JUIN 2017

# Sommaire

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire**

43-2017-06-30-001 - ARRETE N° SG - COORDINATION 2017 - 20 du 30 juin 2017  
désignant Mme Christine HACQUES, sous-préfète d'Yssingaux, pour assurer la  
suppléance du préfet (1 page)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

SECRETARIAT GENERAL

Service de la coordination interministérielle

**ARRÊTE N° SG - COORDINATION 2017 – 20 du 30 juin 2017**

**désignant Mme Christine HACQUES, sous-préfète d'Yssingaux,  
pour assurer la suppléance du préfet**

**Le préfet de la Haute-Loire,**

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 30 septembre 2015 portant nomination de M. Eric MAIRE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 25 avril 2016 nommant Mme Christine HACQUES sous-préfète d'Yssingaux ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 nommant M. Rémy DARROUX secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire

Considérant l'absence simultanée du préfet et du secrétaire général ;

*Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,*

**ARRETE**

**Article 1er :** Mme Christine HACQUES, sous-préfète d'Yssingaux, est chargée d'assurer la suppléance du préfet de la Haute-Loire :

- la journée du mardi 4 juillet 2017, de 7H00 à 21H00 ;
- la journée du mercredi 12 juillet 2017, de 6H00 à 19H00.

**Article 2 :** Le secrétaire général, et la sous-préfète d'Yssingaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

*Fait au Puy-en-Velay, le 30 juin 2017*

Eric MAIRE

Préfecture de la Haute-Loire

6, avenue Charles de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40

Courriel : [prefecture@haute-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@haute-loire.gouv.fr) – Site internet : [www.haute-loire.pref.gouv.fr](http://www.haute-loire.pref.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public : ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30 (fermeture à 16H00 le vendredi)

Bureau de la circulation : guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 (fermé l'après-midi)